

BÉNÉFICIEZ DE L'INTERVENTION D'UN CONSULTANT EXPERT, POUR IDENTIFIER DES SOLUTIONS DE REBOND

1 085 entreprises déjà accompagnées

95 % de dirigeants satisfaits de l'appui externe du consultant accompagnant

16 546 salariés impactés

www.cpmeauvergnerhonealpes.fr/accompagner/aide-aux-entreprises-en-difficultes/

Ambition Région / Performance Globale RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS DE MON ENTREPRISE

- 1. PRÉ-DIAGNOSTIC**
Pré-diagnostic téléphonique effectué par la CPME
- 2. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL**
Intervention d'un consultant expert dans votre entreprise – 1 à 2 jours

Réalisation d'un diagnostic ciblé et proposition d'un plan d'action incluant des solutions opérationnelles de rebond.
- 3. SUIVI DES ACTIONS ENCLENCHÉES**
Echange téléphonique par le consultant entre 3 et 6 mois après l'accompagnement.

POUR QUI ?



Pour les TPE / PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes existantes depuis plus de 3 ans en mesure de présenter 2 bilans comptables



Karin VAN HERREWEGE
kvanherrewege@cpmeauvergnerhonealpes.fr
06 25 60 26 41



Cette action est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes